



Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

**Comité directeur pour l'éducation
au service du développement durable
de la Commission économique pour l'Europe****Seizième réunion**

Genève, 10 et 11 mai 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la seizième réunion****Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 10 mai 2021
à 10 heures*****I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable :
 - a) Quatrième rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable ;
 - b) Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie ;
 - c) Cadre régional de coopération pour le développement durable : participation à l'édition 2021 du Forum régional pour le développement durable et résultats de la manifestation parallèle organisée par le Comité directeur dans le cadre du Forum ;
 - d) Résultats des activités de renforcement des capacités.
3. Situation du fonds d'affectation spéciale, ressources nécessaires et mobilisation de financements.

* Des procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription en ligne (<https://indico.un.org/event/34732/>), **au plus tard une semaine avant la réunion**. Avant de se rendre à la réunion, les représentants devront obtenir un badge auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan et d'autres informations pratiques sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe, à l'adresse suivante : www.unecce.org/meetings/practical.html). En cas de difficultés, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone au numéro suivant : +41 22 917 2682.



4. Compte rendu sur les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement organisée par la Commission économique pour l'Europe (Nicosie, 5-7 octobre 2022) :
 - a) Questions d'organisation concernant la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » ;
 - b) Préparatifs du pays hôte ;
 - c) Documents officiels à examiner à la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement – esquisse du projet de déclaration ministérielle ;
 - d) Ressources nécessaires.
5. Compte rendu sur les résultats des travaux du Groupe spécial de la planification stratégique :
 - a) Projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 ;
 - b) Projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre pour l'après-2019.
6. Compte rendu sur les résultats des travaux du Groupe spécial des indicateurs : projet de modèle de rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie (2021-2030).
7. Résultats du processus de nomination au Comité directeur de points de contact nationaux représentant la jeunesse :
 - a) Mandat du réseau de jeunes créé auprès du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable ;
 - b) L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse : apprendre les uns des autres – partager les expériences et les bons exemples d'initiatives et d'actions nationales en faveur de l'éducation en vue du développement durable menées avec des jeunes.
8. Activités récentes d'autres instances internationales visant à promouvoir l'éducation en vue du développement durable.
9. Participation du Comité directeur aux prochaines réunions d'enceintes régionales et internationales.
10. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus.
11. Publication de travaux sur l'éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe.
12. Intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable.
13. Calendrier des réunions.
14. Questions diverses.
15. Clôture de la réunion.

II. Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Date et heure : lundi 10 mai, 10 heures-10 h 10

1. Le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) devrait adopter l'ordre du jour de sa seizième

réunion, tel qu'il figure dans le présent document. Le projet d'ordre du jour a été établi par le secrétariat et la Présidente du Comité¹.

Document(s) :

Ordre du jour provisoire annoté de la seizième réunion (ECE/CEP/AC.13/2021/1).

2. Mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable

a) Quatrième rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable

Date et heure : lundi 10 mai, 10 h 10-10 h 20

2. Il sera rappelé au Comité directeur que le résumé des conclusions du quatrième cycle de présentation de rapports obligatoires, qui a couronné la phase IV (2017-2019) de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/AC.13/2021/3), a été présenté à la réunion de consultation virtuelle (7 mai 2020) et à la quinzième réunion du Comité directeur (Genève, 19 et 20 octobre 2020).

3. Au cours de sa réunion d'octobre 2020, le Comité a examiné les progrès accomplis et les difficultés restantes dont il est fait état dans les rapports nationaux de mise en œuvre, et il a étudié les conséquences qui découlent des conclusions du quatrième cycle d'établissement de rapports pour la mise en œuvre des activités au-delà de la phase IV. Le Comité a décidé qu'il se prononcerait sur le rapport au cours de la réunion en ligne supplémentaire d'une durée de deux heures qui se tiendrait le 6 novembre 2020.

4. Au cours de la réunion supplémentaire tenue le 6 novembre, le Comité a examiné la version quasi définitive du rapport et a demandé au secrétariat d'intégrer les dernières observations reçues et d'établir la version finale du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie en tant que document officiel à soumettre pour approbation à la seizième réunion du Comité directeur.

5. Le Comité sera invité à approuver le rapport définitif (ECE/CEP/AC.13/2021/3), qui a été officiellement soumis et traduit pour la présente réunion.

Document(s) :

Apprendre les uns des autres : réalisations, difficultés et marche à suivre. Quatrième rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/AC.13/2021/3).

b) Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie

Date et heure : lundi 10 mai, 10 h 20-11 heures

6. La Présidente du Comité directeur présentera un bref résumé des objectifs et des domaines d'action prioritaires énoncés dans le projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 (qui sera examiné au titre du point 5 de l'ordre du jour), qui sera soumis à la présente réunion sous la forme d'une version quasi définitive.

7. Afin de faciliter le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie depuis la présentation en 2018 des rapports nationaux de mise en œuvre pour le quatrième cycle de rapports obligatoires, un questionnaire (document d'information n° 1) sera envoyé aux pays avant la seizième réunion. Les questionnaires remplis, qui devront être renvoyés au secrétariat le 15 avril 2021 au plus tard, serviront de rapports informels sur la mise en œuvre.

¹ L'ordre du jour provisoire annoté et les autres documents de la réunion, y compris les documents informels, seront publiés sur la page Web de la réunion : <https://unece.org/environmental-policy/events/sixteenth-meeting-unece-steering-committee-education-sustainable>.

8. Pendant la réunion, le secrétariat donnera une brève vue d'ensemble des progrès réalisés et de la mise en œuvre de la Stratégie dans les États membres de la CEE, sur la base de l'analyse des questionnaires informels renvoyés par les pays.

9. Dans le questionnaire, une attention particulière sera accordée : a) aux thématiques prioritaires concernant l'éducation en vue du développement durable (EDD) énoncées dans la récente note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 (éducation de qualité ; approche paninstitutionnelle ; éducation numérique et technologies de l'information et des communications ; entrepreneuriat, employabilité et innovation) ; b) aux effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la mise en œuvre de l'EDD ; c) à l'EDD comme moyen de renforcer la résilience des écoles et de la société.

10. Les pays seront invités à compléter l'exposé du secrétariat en présentant les principales activités et initiatives entreprises depuis la quatorzième réunion du Comité directeur (Genève, 2 et 3 mai 2019), en particulier en ce qui concerne la manière dont la mise en œuvre de stratégies nationales d'éducation en vue du développement durable aide à faire face à des faits nouveaux dans ce domaine et à surmonter des obstacles. Étant donné le peu de temps disponible, les interventions ne devront pas dépasser trois minutes.

Document(s) :

Proposed topics for reporting on progress in the implementation of the UNECE Strategy for Education for Sustainable Development (thématiques proposées pour les rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable) (document d'information n° 1).

c) Cadre régional de coopération pour le développement durable : participation à l'édition 2021 du Forum régional pour le développement durable et résultats de la manifestation parallèle organisée par le Comité directeur dans le cadre du Forum

Date et heure : lundi 10 mai, 11 heures-11 h 10

11. Le secrétariat informera la réunion des résultats de la manifestation parallèle intitulée « Education for sustainable development as a key driver for youth empowerment for confronting the socioeconomic impact of COVID-19 » (L'éducation en vue du développement durable comme moteur essentiel d'une autonomisation des jeunes permettant de faire face à l'impact socioéconomique de la COVID-19), organisée le 10 mars 2021 dans le cadre du Forum régional pour le développement durable (Genève, 17 et 18 mars 2021) (document d'information n° 2).

Document(s) :

Summary outcomes of the side event "Education for sustainable development as a key driver for youth empowerment for confronting the socioeconomic impact of COVID-19" (10 mars 2021) (document d'information n° 2).

d) Résultats des activités de renforcement des capacités

Date et heure : lundi 10 mai, 11 h 10-11 h 20

12. Le secrétariat, en collaboration avec le point de contact national de l'Azerbaïdjan et les experts concernés, informera les participants des résultats d'un atelier de renforcement des capacités financé par la Suisse, qui aura eu lieu en ligne les 21 et 22 avril 2021 à Bakou, et de la promotion au niveau national de l'éducation en vue du développement durable.

3. Situation du fonds d'affectation spéciale, ressources nécessaires et mobilisation de financements

Date et heure : lundi 10 mai, 11 h 20-11 h 40

13. Le secrétariat rendra compte des contributions reçues depuis la dernière réunion du Comité, sur la base d'une note informelle (document d'information n° 3) qui sera soumise au Comité pour examen. Étant donné que la situation financière concernant la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable est toujours très difficile et que les activités régionales sont financées exclusivement par des contributions des États membres au fonds d'affectation spéciale, il est indispensable que les États membres indiquent par avance les contributions qu'ils entendent verser.

14. La Présidente du Comité directeur invitera les membres du Comité et les points de contact nationaux à examiner la situation financière compte tenu des activités menées dans le cadre de la Stratégie au cours des dernières années, afin d'envisager d'autres manières de procéder, comme la participation à des projets externes en collaboration avec des partenaires de l'Union européenne ou d'autres institutions internationales de développement concernées, et l'apport de contributions en nature à différentes activités de programme.

15. Le Comité directeur sera invité à examiner où axer les activités de renforcement des capacités au cours de la prochaine décennie et à dégager des thématiques prioritaires découlant du projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019. À ce sujet, les pays seront invités à examiner s'ils souhaitent organiser et accueillir des ateliers de renforcement des capacités ou d'autres activités pertinentes.

16. Au cours du débat, le Comité directeur devrait rechercher des façons de mobiliser des fonds supplémentaires pour les activités de renforcement des capacités prévues aux niveaux national et sous-régional.

Document(s) :

Contributions, incurred expenses and estimated resource requirements (document d'information n° 3).

4. Compte rendu sur les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement organisée par la Commission économique pour l'Europe (Nicosie, 5-7 octobre 2022)

a) Questions d'organisation concernant la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

Date et heure : lundi 10 mai, 11 h 40-11 h 50

17. Le Comité directeur sera informé des décisions pertinentes prises par le Comité des politiques de l'environnement ou attendues de lui, notamment en ce qui concerne les questions d'organisation relatives à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », le cadre proposé pour la préparation de la Conférence et les ressources requises pour accueillir cette manifestation (document d'information n° 4).

18. À sa vingt-sixième session (Genève, 9 et 10 novembre 2020), le Comité des politiques de l'environnement a décidé de reporter au 5-7 octobre 2022, à Nicosie, la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement. À cette session, le Comité a remercié le Gouvernement chypriote d'avoir proposé d'accueillir la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement ; il a encouragé les États membres, les organisations partenaires et toutes les parties intéressées à participer activement à la préparation et au déroulement de la Conférence ; et il a demandé au secrétariat

d'assurer le suivi de la décision de report et de tenir le Comité et le Bureau au courant des progrès concernant tous les préparatifs nécessaires (ECE/CEP/2019/15, par. 19).

Document(s) :

Organizational issues for the Ninth Environment for Europe Ministerial Conference, including the Third High-level Meeting of Education and Environment Ministries (document d'information n° 4).

b) Préparatifs du pays hôte

Date et heure : lundi 10 mai, 11 h 50-midi

19. Le Comité directeur sera informé de l'état d'avancement des préparatifs mis en œuvre par le pays hôte de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement.

c) Documents officiels à examiner à la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement – esquisse du projet de déclaration ministérielle

Date et heure : lundi 10 mai, 15 heures-15 h 10

20. Le Comité directeur sera informé des documents officiels à établir pour examen à la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement.

21. Le secrétariat présentera un projet de plan de la déclaration ministérielle devant être adoptée à la Réunion de haut niveau, ce projet étant établi sur la base de la déclaration adoptée à la précédente Réunion de haut niveau (document d'information n° 5).

Document(s) :

Official documents for consideration at the Third High-level Meeting of Education and Environment Ministries, including a draft outline of the Ministerial Statement (document d'information n° 5).

d) Ressources nécessaires

Date et heure : lundi 10 mai, 15 h 10-15 h 15

22. Le Comité directeur sera informé des ressources nécessaires à l'organisation de la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement (voir document d'information n° 4).

5. Compte rendu sur les résultats des travaux du Groupe spécial de la planification stratégique

a) Projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019

Date et heure : lundi 10 mai, 15 h 15-16 heures

23. À sa quinzième réunion, le Comité directeur a pris note de la présentation du projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 (y compris le préambule et les analyses concernant les quatre domaines thématiques), qui sera inclus dans le Cadre pour la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD jusqu'en 2030 et a convenu d'organiser une réunion en ligne supplémentaire de deux heures consacrée à un débat approfondi sur ce point de l'ordre du jour.

24. La Présidente du Comité directeur présentera brièvement le déroulement de l'élaboration du projet de note de réflexion et invitera les principaux responsables du Groupe spécial de la planification stratégique et les responsables des quatre domaines thématiques à

présenter brièvement la version révisée et quasi définitive du projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 (document d'information n° 6).

25. Les membres seront invités à formuler des observations sur la version quasi définitive du projet de note de réflexion. Le secrétariat sera chargé de recueillir toutes les observations et de les envoyer au Groupe spécial afin que celui-ci élabore la version finale de la note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019, en vue de la soumettre à la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra en 2022.

Document(s) :

Pre-final draft concept note for the post-2019 implementation framework (document d'information n° 6).

b) Projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre pour l'après-2019

Date et heure : lundi 10 mai, 16 heures-16 h 20

26. Le Comité sera invité à examiner la version révisée du projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable pour l'après-2019 (document d'information n° 7). Ce projet de plan de travail vise à établir le programme des activités à entreprendre après 2019 afin de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie aux niveaux national et international conformément au mandat donné par les Ministères de l'éducation et de l'environnement à leur deuxième réunion de haut niveau, compte tenu du calendrier du cadre de mise en œuvre (2020-2030) intitulé « L'Éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable (L'EDD pour 2030) » arrêté par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

27. Le secrétariat élaborera l'esquisse à partir du projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019, en coopération avec le Groupe spécial de la planification stratégique et le Bureau.

28. Le Comité directeur sera invité à formuler des observations sur le projet de document.

29. Le secrétariat sera chargé d'incorporer les observations formulées dans la proposition d'esquisse du projet de plan de travail relatif à la mise en œuvre pour l'après-2019 et d'élaborer la version définitive de ce document en vue de sa soumission officielle à la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra en mai 2022.

Document(s) :

Draft workplan for the post-2019 implementation framework for the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development (document d'information n° 7).

6. Compte rendu sur les résultats des travaux du Groupe spécial des indicateurs : projet de modèle de rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie (2021-2030)

Date et heure : lundi 10 mai, 16 h 20-17 heures

30. À sa quinzième réunion, le Comité a pris note de l'état d'avancement des travaux du Groupe spécial des indicateurs concernant le projet de modèle pour l'établissement de rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (2021-2030) et est convenu d'examiner le document au cours d'une réunion en ligne supplémentaire de deux heures qui se tiendrait après l'achèvement de la version définitive du projet de note de réflexion sur le cadre pour l'après-2019, et de se prononcer sur le document au cours de ladite réunion.

31. Le secrétariat et le Président du Groupe spécial informeront brièvement le Comité directeur des résultats des travaux du Groupe spécial des indicateurs et de l'état d'avancement du projet de modèle de rapport.

32. Comme la plupart des observations reçues indiquent que le cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie doit refléter les priorités du nouveau « Cadre pour la mise en œuvre de la stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable jusqu'en 2030 », le Groupe spécial des indicateurs terminera ses travaux après l'approbation de ce nouveau cadre.

33. Un autre point à surveiller est qu'il faudra aligner autant que possible les travaux relatifs au cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie sur les calendriers du nouveau cadre de suivi de l'UNESCO, intitulé « L'EDD pour 2030 ».

34. Un projet de modèle de rapport révisé et quasi définitif sera diffusé au Comité au cours du troisième trimestre de 2021.

Document(s) :

Projet de modèle de rapport : « Format for reporting on the implementation of the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development (2021–2030) » (document d'information n° 8).

7. Résultats du processus de nomination au Comité directeur de points de contact nationaux représentant la jeunesse

a) Mandat du réseau de jeunes créé auprès du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable

Date et heure : mardi 11 mai, 10 heures-10 h 20

35. Le Comité directeur sera brièvement informé des résultats des nominations au Comité directeur de points de contact nationaux représentant la jeunesse qui ont eu lieu en 2020.

36. Le Comité directeur sera invité à examiner et à approuver le mandat du réseau de jeunes créé auprès de lui (document d'information n° 9).

Document(s) :

Proposed terms of reference of the Steering Committee on Education for Sustainable Development Youth Network for 2021–2030 (document d'information n° 9).

b) L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse : apprendre les uns des autres – partager les expériences et les bons exemples d'initiatives et d'actions nationales en faveur de l'éducation en vue du développement durable menées avec des jeunes

Date et heure : mardi 11 mai, 10 h 20-11 heures

37. Les États membres, les points de contact nationaux représentant la jeunesse et les organisations observatrices seront invités à informer le Comité directeur des initiatives et des actions pour la jeunesse intégrées dans leur contexte national et régional, axées sur la création de sociétés plus justes, plus saines, plus résilientes et plus durables. Un accent particulier sera mis sur le rôle de l'EDD dans une autonomisation des jeunes leur permettant de participer à l'atténuation de l'impact de la crise pandémique.

38. Des points de contact nationaux représentant la jeunesse seront invités à exprimer leurs avis et opinions sur leur rôle au sein du Comité directeur et sur les mesures ou initiatives qu'il pourrait être proposé au Comité d'entreprendre en faveur des jeunes.

39. Les points de contact nationaux représentant la jeunesse seront invités à proposer des activités ou des manifestations parallèles qui pourraient être organisées au cours de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ».

40. La Présidente chargera le coordonnateur du réseau de jeunes créé auprès du Comité directeur de rassembler les activités et actions proposées et d'établir, en collaboration avec les points de contact nationaux représentant la jeunesse, les organisations de jeunes et

d'autres organisations régionales concernées : a) un plan d'activités pour le Réseau de jeunes dans la région pour la période 2021-2025 ; b) un plan avec des suggestions d'activités et de manifestations parallèles sur « Les jeunes et l'EDD » pouvant être organisées au cours de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ».

8. Activités récentes d'autres instances internationales visant à promouvoir l'éducation en vue du développement durable

Date et heure : mardi 11 mai, 11 heures-midi

41. Le Comité directeur sera informé des activités de promotion de l'EDD récemment menées dans d'autres instances internationales. Il sera informé de l'évolution des travaux visant à mettre en œuvre l'EDD au niveau mondial menés sous la direction de l'UNESCO. Un représentant de l'UNESCO fournira au Comité les éléments suivants :

a) Des informations actualisées sur les activités de mise en œuvre du cadre (2020-2030) intitulé « L'Éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable (L'EDD pour 2030) », y compris lesancements régionaux d'une feuille de route pour EDD pour 2030 et une série mondiale d'ateliers en ligne sur le pouvoir de transformation de l'EDD pour le monde de l'après-COVID-19 ;

b) Une mise à jour sur les préparatifs de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable, qui se tiendra sous forme virtuelle du 17 au 19 mai 2021, et sur les temps forts du programme de la Conférence ;

c) Un bref aperçu et des mises à jour sur les initiatives nationales d'États membres de la CEE relatives à l'EDD pour 2030, y compris des informations sur la réunion technique régionale prévue une semaine après la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable.

42. Le Comité directeur sera également informé des activités récemment menées dans le cadre de la Commission européenne, de la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation en vue du développement durable, du réseau Global Education Network Europe, de la Convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates, etc.

43. Les États membres seront invités à informer le Comité de toutes autres activités de promotion de l'EDD menées dans des enceintes régionales ou internationales.

9. Participation du Comité directeur aux prochaines réunions d'enceintes régionales et internationales

Date et heure : mardi 11 mai, 15 heures-15 h 20

44. Le Comité directeur sera invité à dresser la liste des prochaines réunions d'enceintes régionales et internationales auxquelles ses membres pourront participer, et à examiner les moyens de promouvoir ses travaux.

10. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus

Date et heure : mardi 11 mai, 15 h 20-15 h 50

45. Les délégations, en particulier celles de parties prenantes comme les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, les centres régionaux pour l'environnement et les instituts de recherche, voudront peut-être faire part au Comité directeur de leurs activités actuelles ou prévues liées à la mise en œuvre de la Stratégie sur les plans national et international.

11. Publication de travaux sur l'éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe

Date et heure : mardi 11 mai, 15 h 50-16 h 10

46. La Présidente informera les membres du Comité directeur de la décision prise concernant les deux publications prévues.

47. Le Comité sera informé du report à 2022 de la sortie des deux publications qui étaient prévues pour 2021, à savoir le rapport d'étape sur la mise en œuvre du quatrième cycle de présentation de rapports obligatoires dans le cadre de la Stratégie et le recueil de bonnes pratiques en ce qui concerne la participation des jeunes à l'éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE. Les projets définitifs des plans de ces deux publications seront présentés (document d'information n° 10), et les pays seront invités à manifester leur intérêt à participer au processus d'élaboration.

Document(s) :

Draft outlines of the two publications to be published in 2022 (document d'information n° 10).

12. Intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable

Date et heure : mardi 11 mai, 16 h 10-16 h 30

48. Le secrétariat invitera les membres à faire part de leurs réalisations en matière d'intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable. Un accent particulier sera mis sur l'examen de l'interaction des questions de genre et de l'EDD pendant la pandémie.

13. Calendrier des réunions

Date et heure : mardi 11 mai, 16 h 30-16 h 40

49. Le Comité directeur sera invité à débattre de la structure et de la date de sa dix-septième réunion, qui aura lieu en 2022, ainsi que des éventuelles réunions des groupes de travail d'experts (groupes spéciaux).

14. Questions diverses

Date et heure : mardi 11 mai, 16 h 40-16 h 50

50. Le Comité directeur sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention. Les délégations qui souhaitent proposer des questions à inscrire à l'ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

15. Clôture de la réunion

Date et heure : mardi 11 mai, 16 h 50-17 heures

51. Après quelques observations finales, la Présidente prononcera officiellement la clôture de la seizième réunion.